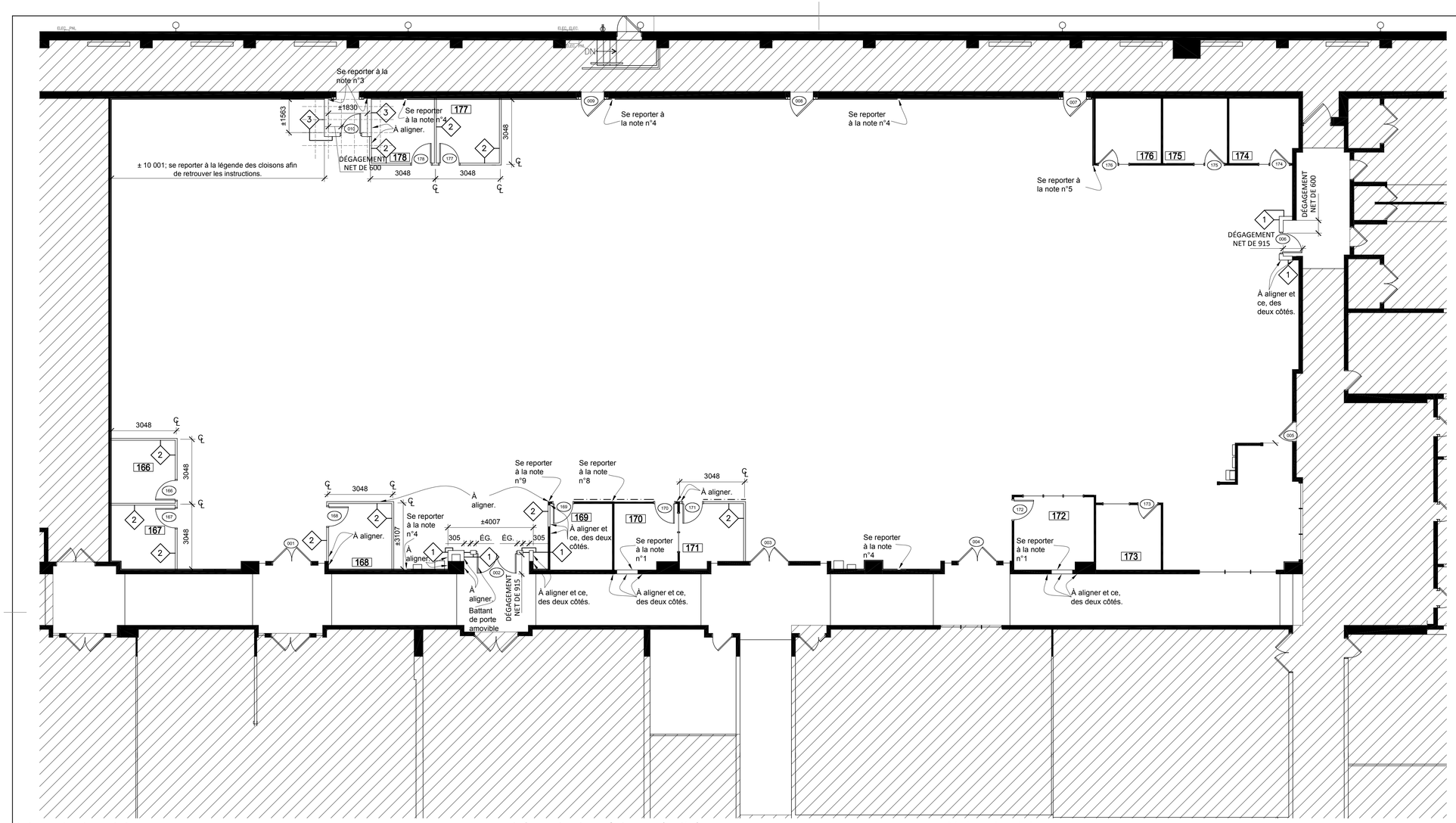

Légende des cloisons :

Conserver la cloison existante d'intérieur du locataire.

1 — 1 — 11

Cloison de locataire d'intérieur, à prolonger à partir du plancher fini (plancher surélevé) jusqu'à la sous-face de l'ouvrage de blindage en acier; épaisseur, à assortir à l'existante, qui est d'environ 180 mm.
Cloison à montants en métal de 150 mm, de calibre 0,81 mm et à 400 mm d'entre axes, à aménager avec du gypse de 16 mm et ce, des deux côtés, à partir du dessus du plancher fini jusqu'à la sous-face de l'ouvrage de blindage. Creux dans la cloison, à aménager avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type convenant à une application entre des montants de métal. À moins d'indications contraires, finir la cloison en l'amenant à l'état prêt pour recevoir de la peinture.
Note :
- Espacement approximatif de 25 mm entre la partie supérieure du rail en métal et la sous-face de l'ouvrage de blindage en acier, à conserver..

2 — 2 — 11

Cloison de locataire d'intérieur, à prolonger à partir du plancher fini (plancher surélevé) jusqu'à la sous-face des barres en té; épaisseur de 90 mm.
Cloison, à montants en métal de 65 mm, de calibre 0,45 mm et à 400 mm d'entre axes, à aménager avec du gypse de 13 mm et ce, des deux côtés, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu à barres en té, à environ 3 016 mm au-dessus du plancher fini. Creux dans la cloison, à aménager avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type convenant à une application entre des montants de métal. À moins d'indications contraires, finir la cloison en l'amenant à l'état prêt pour recevoir de la peinture.

3 — 3 — 11

Cloison de locataire d'intérieur, de type sécurisé entre la dalle de plancher et la sous-face de la dalle à blindage en acier; épaisseur de 217 mm.
Cloison, selon ce qui suit :
- Treillis en forme de diamants, en métal dilaté et aplati et de calibre 2,6, dont les dimensions sont de 20 mm sur 40 mm; à fixer à des montants en acier galvanisé de 32 mm sur 150 mm sur 1,22 mm au moins et à 400 mm d'entre axes; ces montants devront faire l'objet d'une fixation solide, antérieure et permanente au vrai plancher et au vrai plafond.
- À recouvrir de deux épaisseurs de gypse ignifuge de 16 mm et ce, des deux côtés; disposer les joints en quinconce et les finir par l'emploi de pâte à joints et de ruban à joints entre les épaisseurs. Tous les joints devront être aménagés avec de la pâte à joints et du ruban à joints; il devra en être de même pour les têtes de vis.
- Aménager toutes les pénétrations pour tuyaux et (ou) conduits avec des ouvrages de rapiéçage en gypse de 100 mm et ce, des deux côtés du mur et autour du tuyau.

4 — 4 — 11

Cloison de locataire d'intérieur, à prolonger à partir du plancher fini (plancher surélevé) et à aménager avec une barrière servant de plénum; épaisseur de 90 mm.
Cloison, à montants en métal de 65 mm, de calibre 0,45 mm et à 400 mm d'entre axes, à aménager avec du gypse de 13 mm et ce, des deux côtés, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu à barres en té, à environ 3 016 mm au-dessus du plancher fini. Creux dans la cloison, à aménager avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type convenant à une application entre des montants de métal. À moins d'indications contraires, finir la cloison en l'amenant à l'état prêt pour recevoir de la peinture.
L'entrepreneur devra prévoir une cloison à partir de la partie supérieure du plafond suspendu à barres en té jusqu'à la sous-face de l'ouvrage de blindage; la construction de cette cloison devra être comme ci-avant. Tirer et rapiécer tous les joints.
Note :
- Espacement approximatif de 25 mm entre la partie supérieure du rail en métal et la sous-face de l'ouvrage de blindage en acier, à conserver.

Légende des cloisons (suite) :

(xxx) Numéro de porte

[xxx] Numéro de local

Portes doubles, bâti de portes et ensemble de vitrage existants, à l'état aménagé avec des stores et de la quincaillerie connexe, à conserver.

Porte, quincaillerie et bâti existants, à conserver.

Porte, fenêtre latérale, quincaillerie et bâti existants, à conserver.

Nouvelles portes doubles, avec bâti et ensemble de vitrage déplacés, à l'état aménagé avec des stores et de la quincaillerie connexe et en provenance des ouvrages de démolition. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID09.

Porte neuve et (ou) déplacée, avec bâti et quincaillerie, à assortir à l'ouvrage existant des points de vue du style et de la finition. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID09.

Représente un système de plancher existant et à carrelage, de type surélevé, à conserver. Carrelage de plancher surélevé et système de support, à modifier en fonction du besoin pour la nouvelle cloison sécurisée de type 3 et à prolonger d'une dalle à l'autre. Couper et (ou) modifier seulement les supports de plancher surélevés à l'extérieur du nouveau vestibule et ce, selon les indications.

Fournir et monter un ouvrage de blocage à l'intérieur des cloisons existantes et neuves en gypse et ce, aux fins de support de l'appareillage de montage mural fourni par le client.
Notes :
- Local n° 160 - Installer un ouvrage de blocage à partir de 915 mm au-dessus du plancher fini jusqu'à la sous-face du plafond suspendu à barres en té; cet ouvrage de blocage devra avoir une largeur de 3 050 mm; à centrer à l'intérieur de la plus étroite largeur du local.
- À l'extérieur des locaux n° 169 et n° 170 - Monter un ouvrage de blocage à l'intérieur de la cloison existante et ce, à partir de 915 mm au-dessus du plancher fini jusqu'à la sous-face du plafond suspendu à barres en té, avec un prolongement de cet ouvrage de blocage d'un bâti de porte à l'autre.
- À l'extérieur du local n° 171 - Monter un ouvrage de blocage à partir de 915 mm au-dessus du plancher fini jusqu'à la sous-face du plafond suspendu à barres en té et ce, entre le bâti de porte et le rebord de la cloison.

Notes de cloison :

1. Remplir l'ouverture à l'intérieur de la cloison existante, au point d'enlèvement de la porte et de son bâti et ce, selon les indications susmentionnées. La construction devra s'assortir à celle des cloisons de type 1. S'assurer d'un alignement parfait entre les surfaces des cloisons existante et neuve; s'assurer aussi de la pratique d'ouvrages de transition lisses et sans joint apparent. Préparer la cloison pour la réception d'un nouveau fini de peinture.

2. Aux endroits où de nouvelles cloisons rencontrent des panneaux insonorisants et existants de montage mural, l'on se devra alors de couper les panneaux insonorisants en retrait et ce, afin d'accommoder la nouvelle largeur de cloison. S'assurer que la coupure soit droite et que la toile soit bien collée ou sécurisée à l'ouvrage d'appui du panneau. Sécuriser le restant des panneaux insonorisants et ce, en fonction du besoin. Fournir et installer une moulure en forme de « L » et en aluminium brossé le long des bords coupés et ce, des deux côtés de la nouvelle cloison.

3. Couper les panneaux existants, insonorisants et de montage mural et ce, en conformité avec les exigences et des deux côtés du bâti de porte existant, afin d'accommoder la nouvelle cloison sécurisée et de type 3, telle que présentée ci-avant. Conserver les panneaux se trouvant à l'extérieur du vestibule neuf. S'assurer de pratiquer une coupure droite et s'assurer aussi que la toile soit bien sécurisée ou fixée à l'ouvrage d'appui du panneau. Sécuriser le restant des panneaux insonorisants et ce, en fonction du besoin. Fournir et installer une moulure en forme de « L » et en aluminium refoulé le long des bords coupés sur la partie extérieure de la cloison du vestibule neuf. À l'intérieur du vestibule neuf, enlever une portion des panneaux insonorisants et de montage mural et s'en débarrasser. Réparer, rapiécer, poncer et remettre le tout à neuf, à l'état prêt pour recevoir un nouveau fini de peinture, là où les panneaux existants et insonorisants de montage mural auront été enlevés de chaque côté du bâti de porte.

4. Fournir et monter un ouvrage de blocage en bois dans la pleine hauteur de la cloison, à assortir à l'épaisseur des panneaux insonorisants et de montage mural; à finir par l'emploi d'une plaque en aluminium brossé et à immobiliser par l'emploi de vis assortis. Toutes les vis devront être fraisées et à fleur de la fascie de la plaque. Se reporter au détail 6/5/10 et à l'élévation 7/5/10 afin de retrouver de plus amples renseignements à ce sujet.

5. Finir le rebord de la cloison avec du gypse et ce, à l'endroit où aura été enlevé la cloison existante. Réparer, rapiécer, poncer et remettre le tout à neuf, à l'état prêt pour recevoir un nouveau fini de peinture. Fournir et installer une nouvelle moulure en « L » en aluminium brossé et dont la hauteur correspond à celle de la cloison pleine hauteur, à prolonger jusqu'au bord fini du panneau insonorisant et coupé de montage mural, selon les indications ci-avant. Finir le profilé supérieur en aluminium brossé en se fondant sur les exigences et ce, à la jonction du coin et (ou) des rebords de cloison; pour ce faire, l'on se devra d'utiliser du matériau sauvegardé des ouvrages de démolition.

6. Toutes les dimensions de cloisons en plan (plan ci-haut) représentent la distance à partir de la fascie des panneaux insonorisants et de montage mural, selon la pertinence. Aux endroits où aucun panneau insonorisant et de montage mural n'est prévu, les dimensions partiront alors de la fascie du gypse.

7. Bâti de porte pour la porte n° 010, à aménager avec des entretoises à l'horizontale et ce, à un point à mi-chemin vers le haut et de chaque côté entre les montants et le bâti et ce, afin d'empêcher toute entrée forcée.

8. Aligner la nouvelle finition murale en gypse et l'ouvrage existant, là où les cloisons existantes sont rendues ou coupées à l'état ouvert pour accommoder des ouvrages de blocage neufs pour l'appareillage. Réparer, rapiécer, poncer et remettre le tout à neuf, à l'état prêt pour recevoir un nouveau fini de peinture.

9. Là où une cloison existante est finie par l'apport d'un profilé supérieur en aluminium brossé en dessous du plafond qui avait été coupé par suite de la démolition d'une cloison adjacente, l'on se devra alors de finir le coin et (ou) le rebord de la cloison supérieure en conformité avec les exigences et ce, en se servant de matériaux récupérés par suite des ouvrages de démolition.

C

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

PWGSC A1 (841x594)

Publics Works and Government Services Canada
Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

LWG
ARCHITECTURAL INTERIORS
211-2141, prom. Thurston
Ottawa (Ontario)
K1G 6C9
info@LWG-ai.com
TÉL. : 613-739-3699
TÉLÉCOP. : 613-739-3965
LWG-ai.com

Ce dessin appartient à la personne chargée de la conception et tous les droits lui sont réservés. Il est interdit de reproduire ce dessin sans le consentement antérieur de la personne chargée de la conception et toutes les copies doubt dessin devront porter la signature de cette personne. Ne pas se servir du présent dessin à des fins de construction, tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas signé par la personne susmentionnée. Le présent Entrepreneur se devra de vérifier toutes les dimensions et données présentées ici-même, tenir compte des conditions du chantier et faire état de toute contradiction à la personne chargée de la conception. Ne pas se servir du présent dessin pour prélever des mesures à l'échelle.

Plan clé

N

Le nord du projet

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire immédiatement part à l'ingénieur de toute contradiction.

révisions	description	date
BW	Emis pour soumission	13.12.09
BW	Document final, à faire réviser par le client	13.06.19
BW	Document à 99 %, à faire réviser par le client	13.04.03
BW	Document à 66 %, à faire réviser par le client	13.03.13

A detail no. n° du detail
B location drawing no. sur dessin n°
C drawing no. dessin n°

project projet

Aménagement des Ops, à Leitrim

drawing dessin

Plan des cloisons

Échelle 1:100

Designed By	CSD	Conçu par
Date	2013-01-09	(aaaa/mm/jj)
Drawn By	CSD	Dessiné par
Date	2013-03-06	(aaaa/mm/jj)
Reviewed By	BW	Examiné par
Date	2013-12-09	(aaaa/mm/jj)
Approved By	-	Approuvé par
Date	-	(aaaa/mm/jj)
Tender	-	Soumission
Project Manager	-	Administrateur de projets

PWGSC Project no. N° du projet TPSGC

R.050134.002

Drawing no. N° du dessin

ID05